

**464 (V). Nominations aux postes vacants au Comité des contributions**

*L'Assemblée générale*

1. *Nomme* membres du Comité des contributions les personnes dont les noms suivent:

Sir Sydney Caine,  
M. Adolfo Nass,  
M. Elmer Boyd Staats,  
Mlle Maria Z. N. Witteveen;

2. *Déclare* Sir Sydney Caine, M. Adolfo Nass et Mlle Maria Z. N. Witteveen nommés pour une période de trois ans à compter du 1er janvier 1951 et M. Elmer Boyd Staats pour une période de deux ans à compter du 1er janvier 1951.

*324ème séance plénière,  
le 14 décembre 1950.*

**465 (V). Nomination à un poste vacant au Comité des commissaires aux comptes**

*L'Assemblée générale*

*Nomme* le Vérificateur général des comptes de la Colombie membre du Comité des commissaires aux comptes pour une période de trois ans à compter du 1er juillet 1951.

*324ème séance plénière,  
le 14 décembre 1950.*

**466 (V). Nomination à un poste vacant au Comité des placements**

*L'Assemblée générale*

*Approuve* la nouvelle nomination, par le Secrétaire général, de M. Jacques Rueff, Gouverneur honoraire de la Banque de France, comme membre du Comité des placements pour une période de trois ans à compter du 1er janvier 1951.

*324ème séance plénière,  
le 14 décembre 1950.*

**467 (V). Nominations aux postes vacants au Tribunal administratif des Nations Unies**

*L'Assemblée générale*

1. *Nomme* membres du Tribunal administratif des Nations Unies:

Le Très Honorable Lord Crook,  
M. Vladimir Outrata,  
M. Hamed Sultan;

2. *Déclare* le Très Honorable Lord Crook et M. Vladimir Outrata nommés pour une période de trois ans expirant le 30 novembre 1953 et M. Hamed Sultan nommé pour une période de deux ans expirant le 30 novembre 1952<sup>18</sup>.

*324ème séance plénière,  
le 14 décembre 1950.*

**468 (V). Prévisions de dépenses supplémentaire pour l'exercice financier 1950**

*L'Assemblée générale*

*Décide* que, pour l'exercice financier 1950,

1. Le crédit de 49.641.773 dollars des Etats-Unis ouvert par la résolution 356 (IV), adoptée le 10 décembre 1949 par l'Assemblée générale, est réduit de 8.000.000 de dollars par l'annulation du crédit affecté à l'institution d'un régime international permanent pour la région de Jérusalem et à la protection des Lieux saints;

2. Le solde du crédit ouvert par ladite résolution, soit 41.641.773 dollars, est augmenté d'un montant de 2.879.000 dollars, réparti comme suit:

	<i>Crédits ouverts ajustés en vertu du paragraphe 4 de la résolution 356 (IV)</i>	<i>Augmentation ou diminution des crédits</i>	<i>Montant révisé des crédits</i>
<b>A. — ORGANISATION DES NATIONS UNIES</b>			
<i>Chapitres</i>			
<i>Dollars des Etats-Unis</i>			
<i>Titre I. — Sessions de l'Assemblée générale, des conseils, commissions et sous-commissions</i>			
1. L'Assemblée générale, ses commissions et leurs sous-commissions .....	1.171.825	106.000	1.277.825
2. Le Conseil de sécurité, ses commissions et leurs sous-commissions .....	112.100	—	112.100
A reporter	1.283.925	106.000	1.389.925

<sup>18</sup> L'article premier du règlement adopté le 7 juin 1950 par le Tribunal administratif est ainsi conçu:  
"Sauf décision contraire de l'Assemblée générale des Na-

tions Unies, les membres du Tribunal entrent en fonction le 1er décembre de l'année au cours de laquelle ils ont été désignés par l'Assemblée générale."